

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

10 décembre
2020

7 ENTREPRISES RÉCOMPENSÉES

pour leur engagement en santé et sécurité
au travail auprès de leurs salariés

Organisés par la Caisse régionale d'assurance maladie d'Île de France, les trophées Cramif ont été remis à 7 entreprises franciliennes.

Ces trophées distinguent des entreprises qui ont mené des actions exemplaires en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Un comité composé de représentants de la Cramif, d'organismes de prévention, de fédérations et de syndicats professionnels a consacré les lauréats 2019.

3 OBJECTIFS

1- Récompenser les entreprises pour leur investissement dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

2- Valoriser ces démarches pour encourager et inciter d'autres entreprises à engager des actions de prévention concrètes pour leurs salariés.

3- Promouvoir l'action de la Cramif, et celle de la branche Risques professionnels de l'Assurance Maladie en matière de prévention, notamment par le travail quotidien des ingénieurs conseils et des contrôleurs de sécurité sur l'ensemble du territoire francilien.

LES 7 ENTREPRISES LAURÉATES

- **GARAGE GENET**, réparation automobile, *Menecy (91)*
- **FAUN**, réparation de bennes à ordures ménagères, *Chelles (77)*
- **ICAM Paris-Sénart**, école d'ingénieurs, *Lieusaint (77)*
- **PAVILLON LEDOYEN**, restauration traditionnelle, *Paris (75)*
- **BLANCHISSERIE BSC**, blanchisserie industrielle, *Brières les Scelles (91)*
- **PERMASWAGE**, fabrication et conception de raccords de fluides pour l'aéronautique et le spatial, *Les Clayes sous Bois (78)*
- **VERNET**, fabrication d'éléments de régulation thermique pour l'automobile, le sanitaire et le chauffage, *Ollainville (91)*.

A propos de la Cramif

La Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) est un organisme du régime général de la Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Sa compétence s'étend sur les 8 départements d'Île-de-France, soit sur un territoire de 12 millions d'habitants et de 4,8 millions de salariés. Elle exerce des missions d'intérêt général au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé et des associations du secteur médico-social.

NOS MISSIONS



Verser des prestations



Agir dans le domaine de l'action sanitaire et sociale et de l'autonomie



Gérer les risques professionnels

Pour en savoir plus sur la Cramif, consultez cramif.fr

Contact Presse Cramif ☎ 01 40 05 29 79 - 01 40 05 37 69 ✉ presse.cramif@assurance-maladie.fr



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION



cramif.fr [@cramif](https://www.facebook.com/cramif) [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/cramif)